



**LACES**

LABORATOIRE CULTURES, EDUCATION, SOCIÉTÉS

université  
de **BORDEAUX**

LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES EN MILIEU RURAL  
RESULTATS DE LA RECHERCHE

AUCH, LE 27 NOVEMBRE 2023

DIRIGÉE ET RÉDIGÉE PAR JOHANNA DAGORN

Momom } " Il m'a jamais montré cette facette de lui  
devant les autres, il faisait genre. donc  
on ne m'aurait pas vu ça "

Leila " Je n'en ai jms parlé à ma famille / peur  
de leur réaction "

Némée => " Il me disait que j'étais nulle, que j'étais  
grosse, que j'étais bête, que j'étais moche "

Béni " Les coups se font ? ms les mots et les  
insultes nexte c'est ce qu'il y a de pire "

Vinca " on est séparé depuis 1 an et je kiffe toujours  
ce qu'il me dit "

Agos " J'avais peur qu'on me me croit pas "

Alicia " On avait pas bcp de voisins, peut-être qu'en ville  
ils auraient entendu et appelé la police "

Mariemme " Appeler la police pourquoi faire ? Le temps qu'elle arrive  
j'aurai déjà été frappée et giflée de toute façon "

<< Je m'ai jamais pu m'acheter quelque chose, malgré  
mom salaire. Il me disait tu m'as pas assez travaillé "

Lea << Ce m'était que des violences légères, rien de vraiment  
grave >>

Emma << Il m'obligeait à aller sur des sites pornos et à avoir  
des relations avec des hommes >>

# UNE DÉFINITION DU RURAL

## La nouvelle définition de l'INSEE

- En 2020, l'Insee a proposé de remplacer le zonage en aires urbaines par un nouveau zonage, les aires d'attraction des villes, qui sont définies ainsi : une aire est « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle ». On retrouve le double critère de continuité du bâti et de déplacement domicile-travail. Des différences importantes avec le zonage en aires urbaines apparaissent cependant. D'une part, la notion de pôle ne repose plus sur la notion d'unité urbaine, mais sur la grille communale de densité.

# COMBINAISON DU CRITÈRE DE DENSITÉ ET DU ZONAGE EN AIRES D'ATTRACTION DES VILLES

Densité → ZAAV ↓	« rural »	« urbain »	Ensemble
« hors influence d'un pôle de plus de 50 000 habitants »	9 142 735	3 449 847	12 592 582
« sous l'influence d'un pôle de plus de 50 000 habitants »	12 693 963	41 237 794	53 931 757
Ensemble	21 836 698	44 687 641	66 524 339

## ENTRE ESSENTIALISATION, DÉBATS THÉORIQUES ET FAISABILITÉ MÉTHODOLOGIQUE

Pendant longtemps, le rural a été défini en creux, comme une catégorie résiduelle, la statistique nationale concentrant ses efforts sur la définition de l'urbain. Plusieurs phénomènes récents, parmi lesquels le renouveau du rural et une attention croissante portée au rural par la recherche d'abord, par le champ politique ensuite, ont amené l'Insee à chercher une définition plus satisfaisante du fait rural. L'entrée par la densité répond en partie à ce besoin, et présente en plus l'avantage de faciliter les comparaisons européennes et internationales. Il convient cependant d'aller plus loin, pour rendre compte de la diversité des espaces ruraux et des relations entre les différents types d'espace. Le croisement proposé par l'Insee entre degré de densité et aires d'attraction des villes va dans ce sens, mais il est loin d'épuiser le sujet.

# LE DERNIER ZONAGE



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Zonage rural

validé en comité interministériel aux ruralités  
du 14 novembre 2020

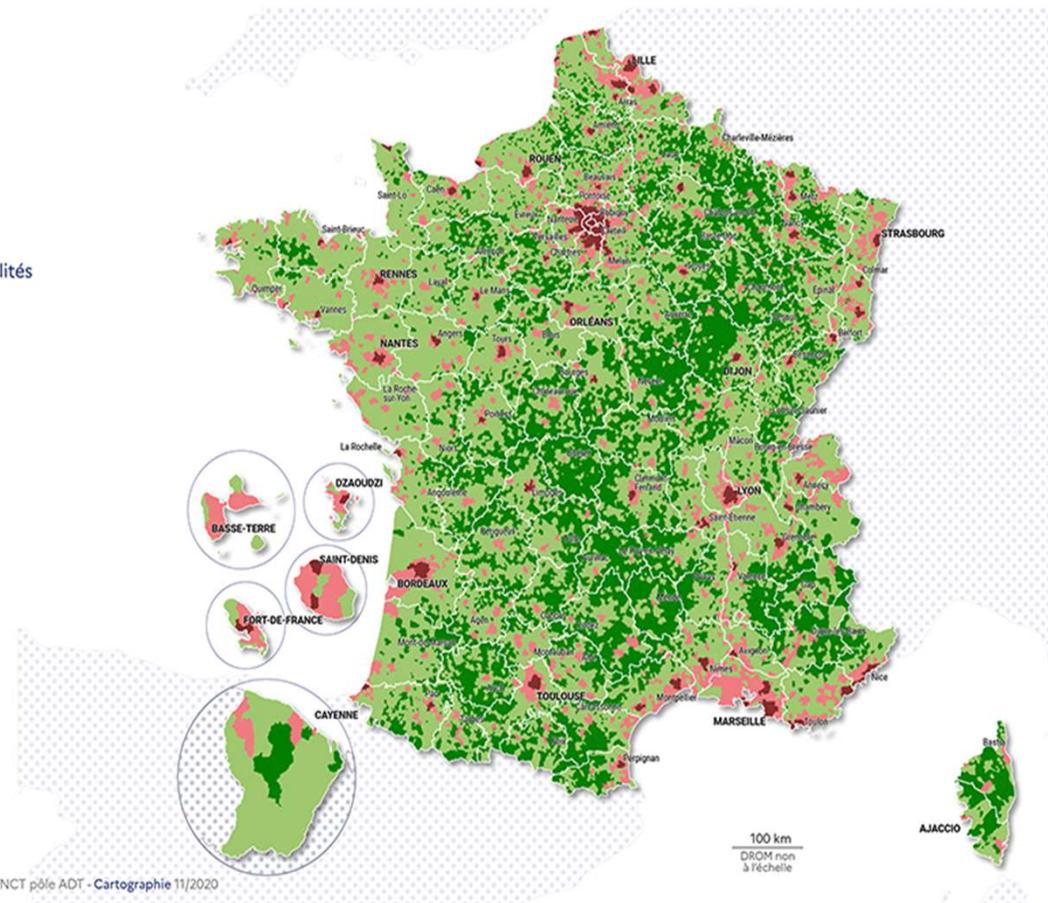
selon la grille communale de densité

### 1. Commune en zonage rural

- Très peu dense
- Peu dense

### 2. Commune hors zonage rural

- De densité intermédiaire
- Très dense



## ELÉMENTS DE CONTEXTE

*Cette recherche-action émane à la fois du fonds Catherine, dédié à la suite du Grenelle des violences et d'une co-volonté de la Région Nouvelle-Aquitaine de porter ces questions.*

- Cette recherche-action émane de la volonté de tous les membres de l'Observatoire (associations, collectivités, élu.es, institutions...) en copil en 2021 où plusieurs thématiques ont été soumises à proposition et le matériau méthodologique validé par le CS et testé en Haute-Gironde (dans les 4 CDC).
- Il s'agit de la troisième recherche-action dirigée par l'Observatoire

# PRESENTATION DU PROJET

**Etude de trace**  
(données  
institutionnelles et  
associatives)

**Questionnaire**  
(validé par le comité  
scientifique)

**Etude qualitative  
ciblée**  
Handicap  
Rural

# LA RECHERCHE-ACTION

## Les femmes victimes de violences en milieu rural

- Les données montrent que le rural est moins pourvu en structures
- Qu'il y a un certain habitus peu favorable à la parole
- La métropolisation des périphéries tend à isoler davantage les femmes victimes
  
- **Calendrier** : de novembre 2021 à septembre 2022
- **Sujet** : Le parcours des femmes victimes de violences en milieu rural

# LES VIOLENCES EN MILIEU RURAL

## Méthode d'enquête

- Interroger les professionnel.les sur les représentations
- Interroger les personnes concernées sur leur vécu, leur expérience...
- Une analyse des parcours est privilégiée.

## Méthodologie proposée :

- Interroger les professionnel.les par des focus-groups avec l'aide de la CDC sur le Repérage, Orientation, Accueil, Accompagnement....

Cette première phase permet de questionner ce que les professionnel.les pensent faire (représentations). De ces entretiens, a découlé un questionnaire adapté en direction des personnes concernées

- Questionnaire en direction des femmes avec l'appui de tous les partenaires. Ce questionnaire permettra d'interroger des femmes qui n'ont jamais parlé des violences et interrogera ce que les femmes vivent et leur parcours
- Des entretiens individuels sont menés avec les femmes concernées
- Afin d'allier variables explicatives et compréhensives, nous avons proposé (selon la méthodologie en entonnoir), aux femmes qui le souhaitent dans le questionnaire d'être entendues par un.e chercheuse.

# LES VIOLENCES EN MILIEU RURAL

Cette recherche-action, menée dans les 4 CDC de Haute-Gironde a été étendue à toute la région dans sa forme quantitative. A ce jour, le taux de réponses n'est pas suffisant pour procéder à des analyses territorialisées.

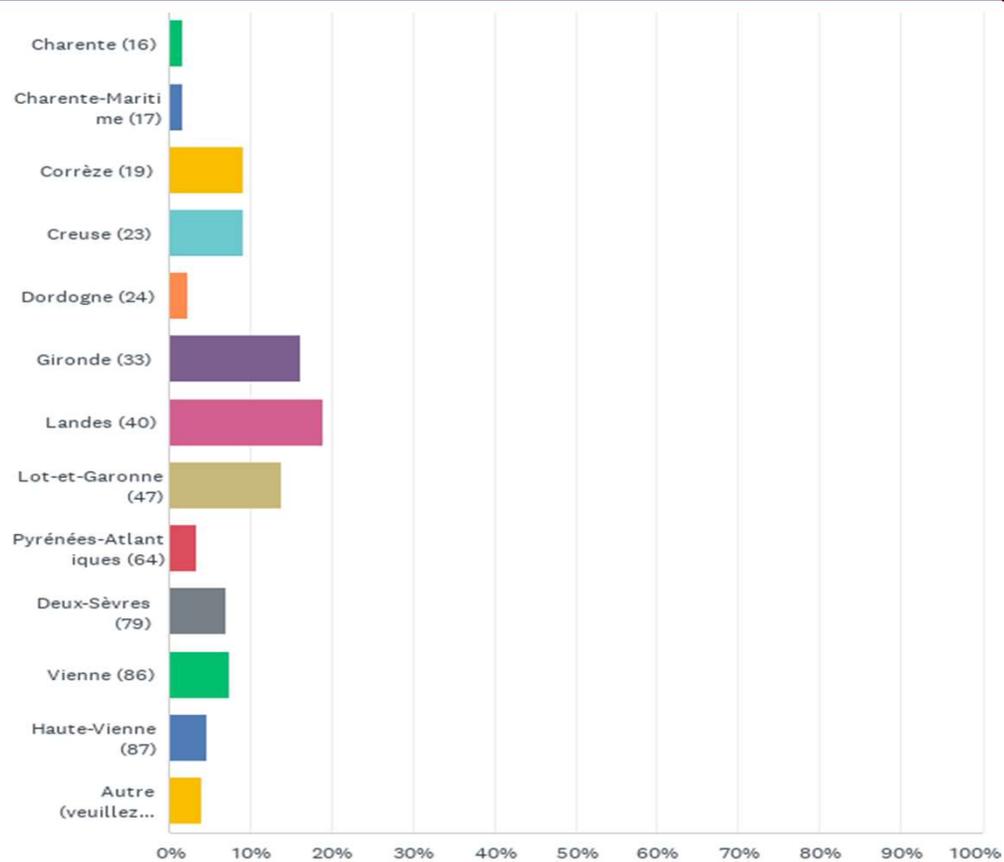
## Calendrier de la recherche :

- **Premier trimestre 2022** : Travail qualitatif avec la Haute-Gironde
- **Mars-juillet 2022** : Envoi des questionnaires
- **Juin 2022** : Rapport d'étape
- **Octobre 2022** : rapport final avec un 4 pages de présentation
- **Novembre 2022**: restitution publique avec tous les partenaires

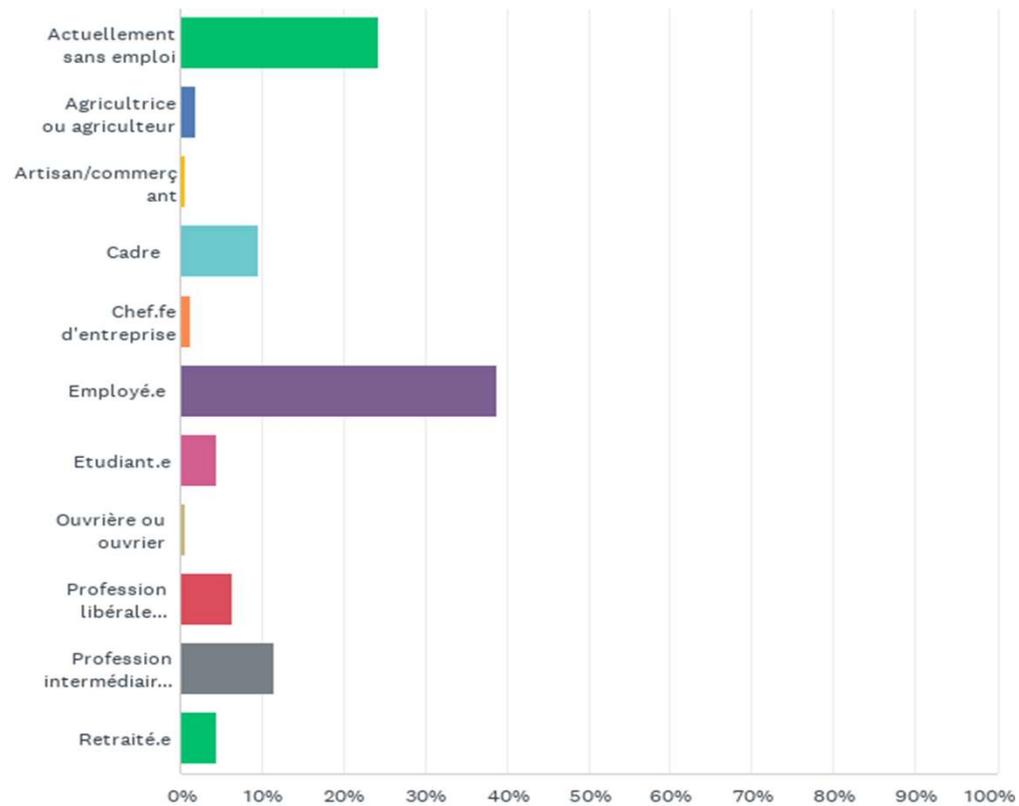
## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

**Les résultats issus du questionnaire**  
**Près de 1000 réponses**

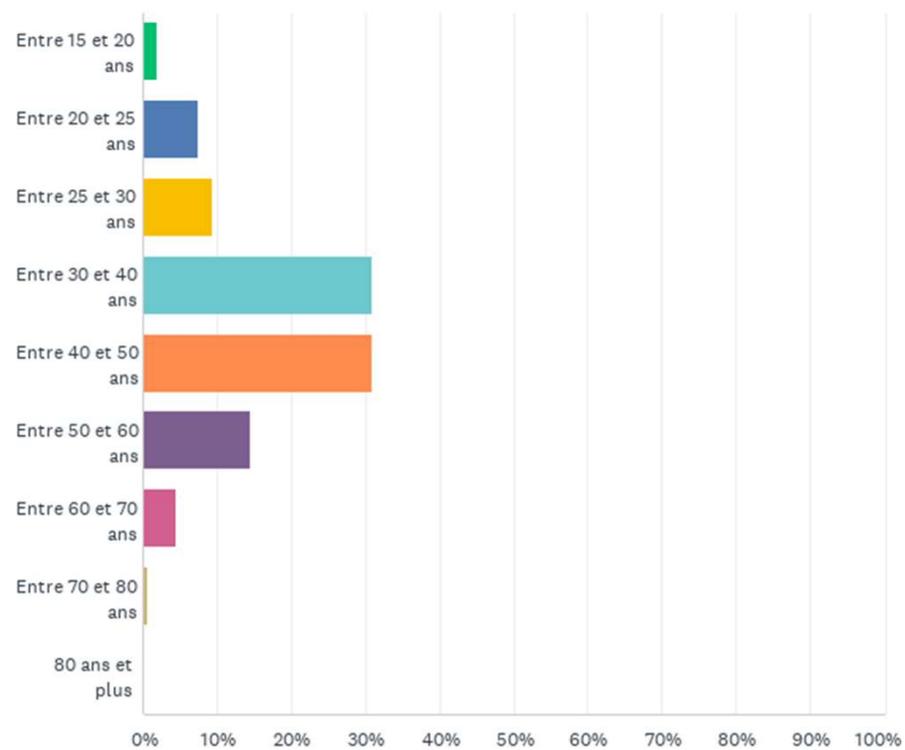
# LES RÉPONSES PAR DÉPARTEMENT



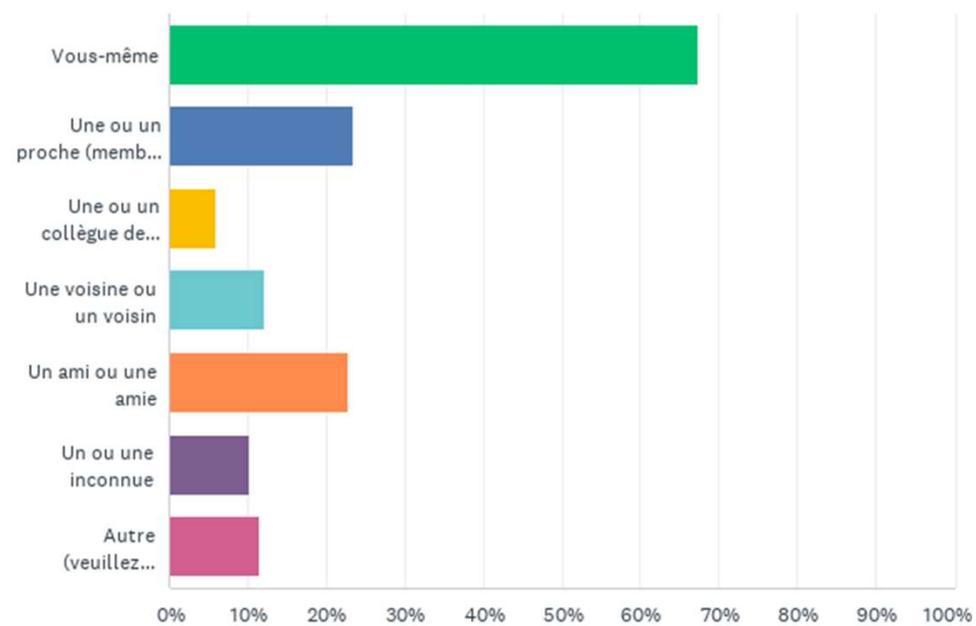
# LE PROFIL DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS : LA CSP



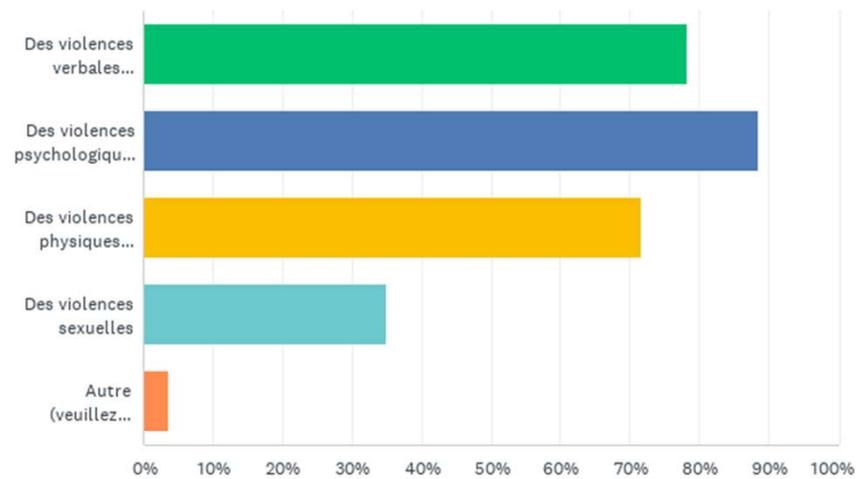
# LE PROFIL DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS : L'ÂGE



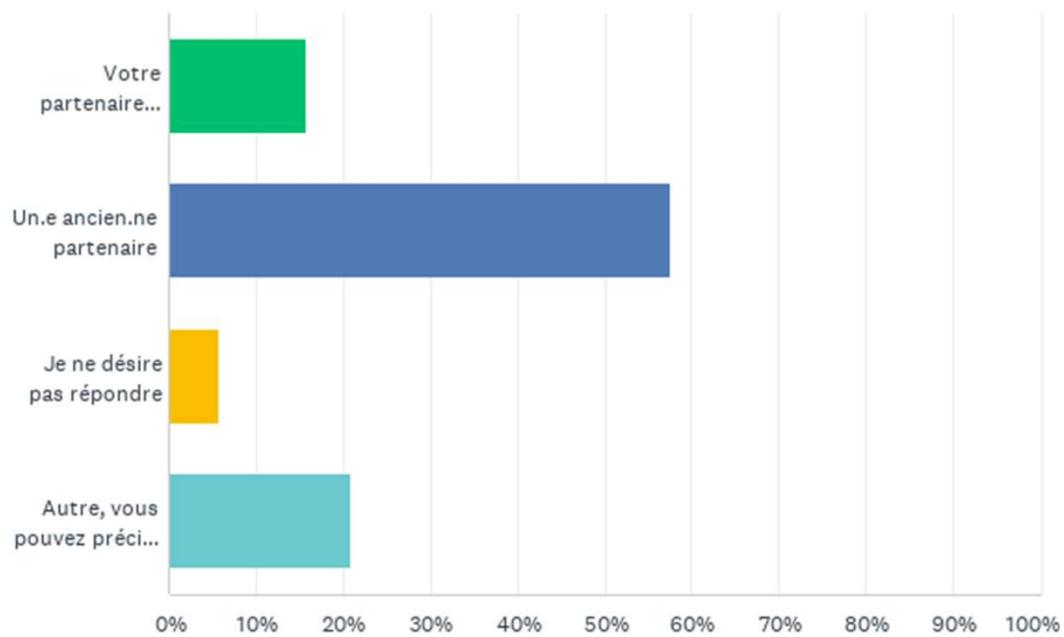
# QUI A SUBI LES VIOLENCES ?



# LA TYPOLOGIE DES VIOLENCES

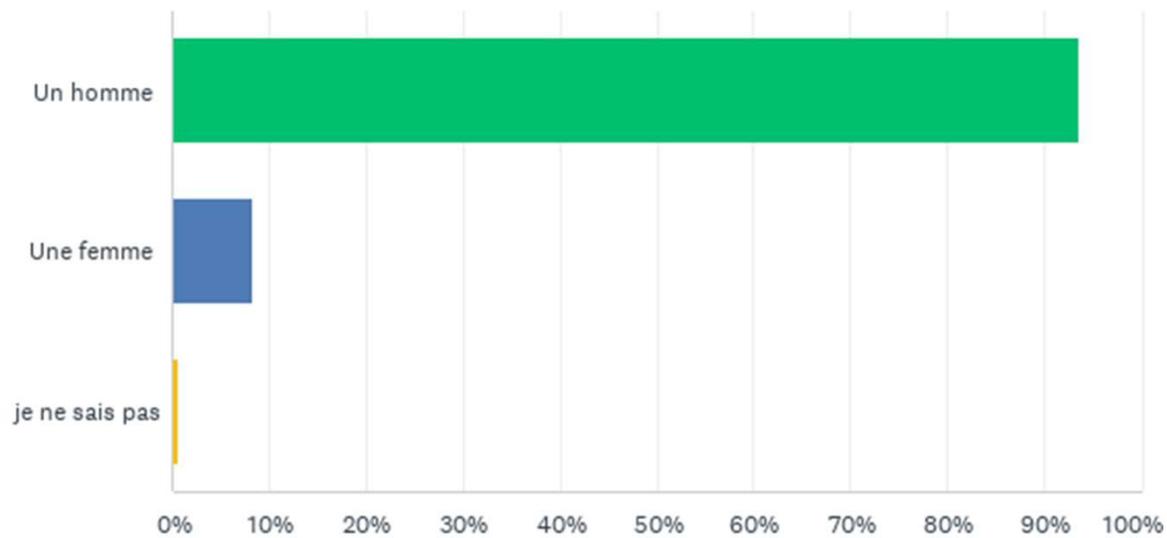


# L'AUTEUR

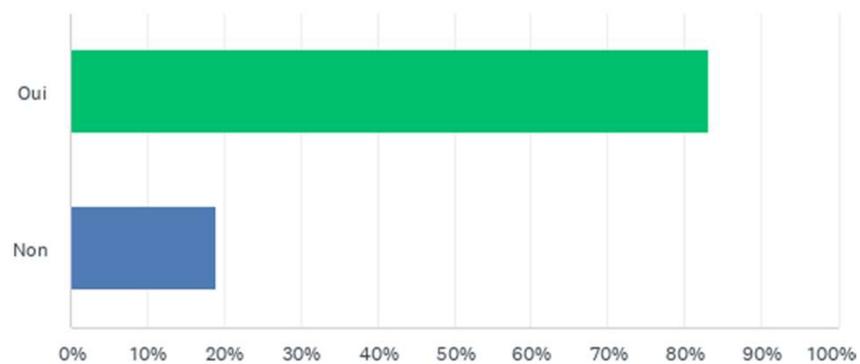


Les victimes relatent  
des faits passés  
majoritairement

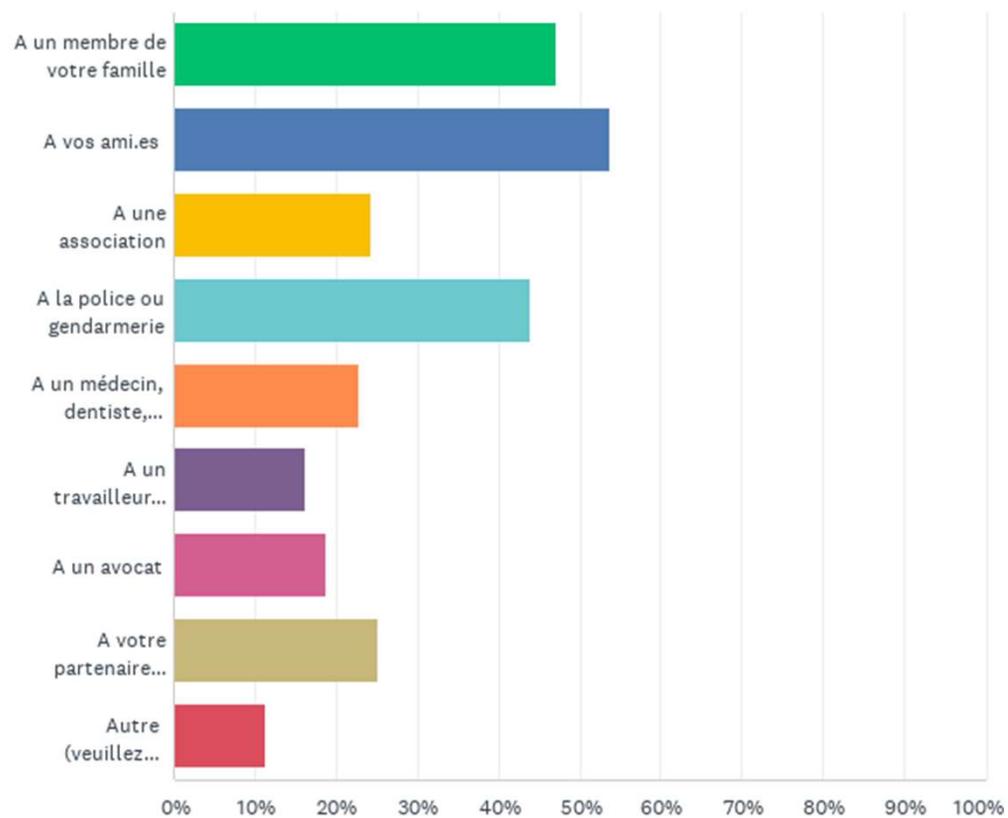
# L'AUTEUR EST MAJORITAIREMENT UN HOMME



# LES VICTIMES PARLENT DAVANTAGE

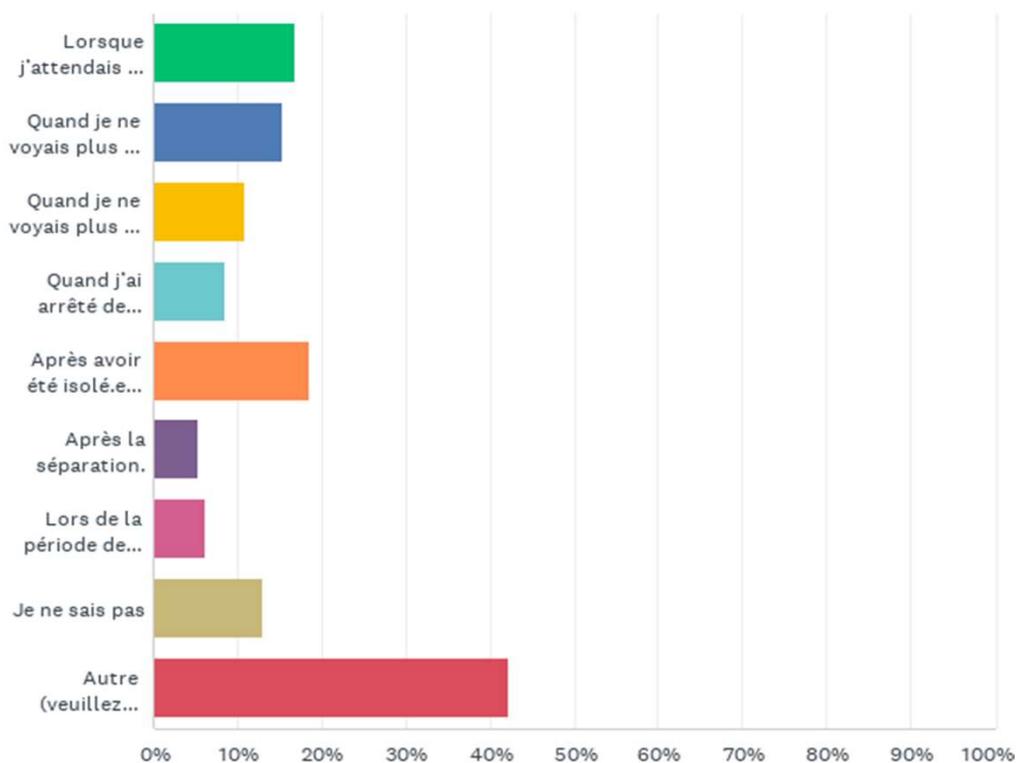


## A QUI LES VICTIMES EN PARLENT-ELLES?



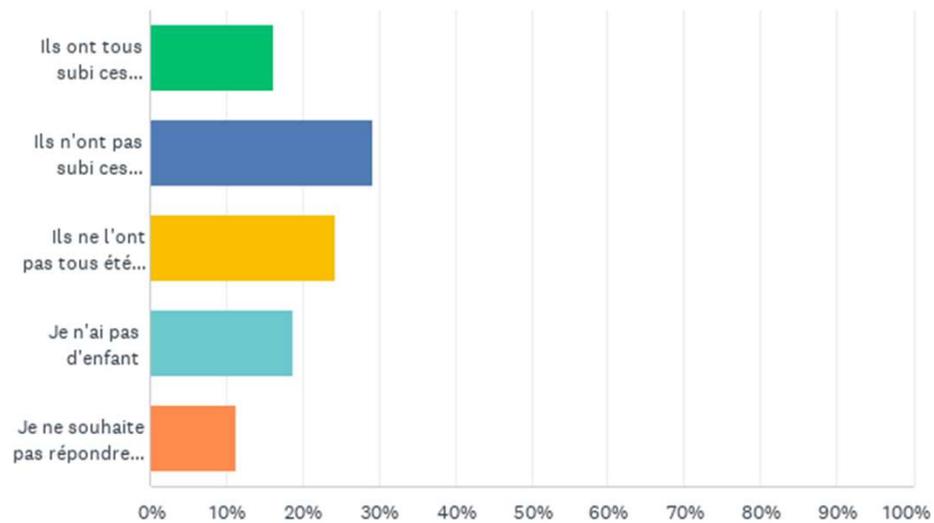
Elles en parlent  
deux fois plus  
aux forces de  
sécurité  
qu'ailleurs

# LE DÉBUT DES VIOLENCES

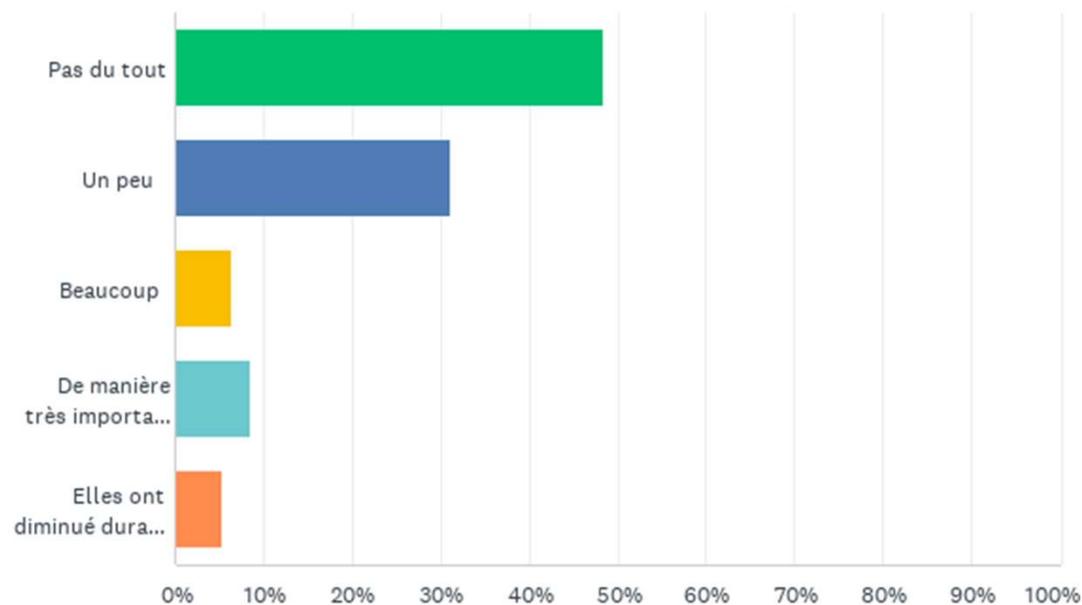


Isolement de manière majoritaire. Le premier enfant (-20%, alors que la moyenne constatée est de 40% dans toutes les recherches menées).

# LES ENFANTS

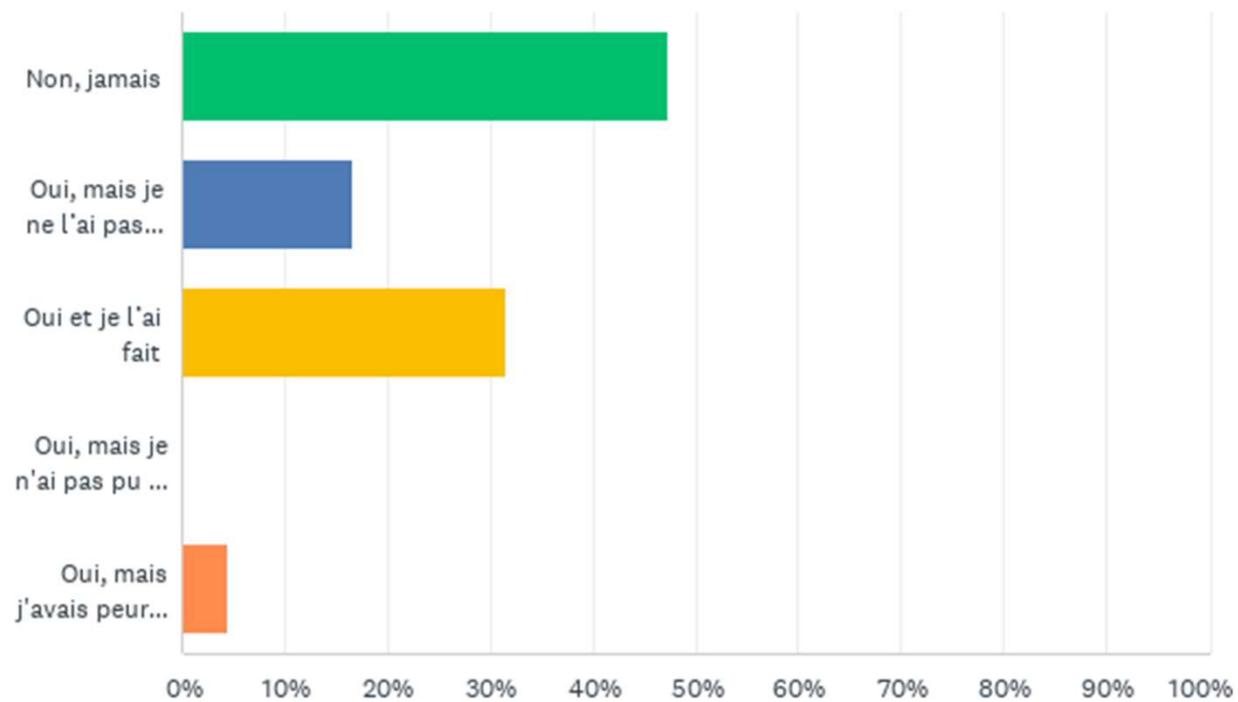


## LE CONFINEMENT : UNE AUGMENTATION DES VIOLENCES



Elles n'ont pas augmenté pour moins de la moitié. Alors qu'elles étaient trois quarts dans l'échantillon global. Comme pour les FSH.

# AVEZ-VOUS PENSÉ À CONTACTER UNE ASSOCIATION ?



# LES RAISONS DES NON-DÉMARCHES

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Par peur	29.73% 22
Parce que tout le monde se connaît et on risque de m'identifier	18.92% 14
Par manque de structures dédiées (associations, accueil justice, gendarmerie...)	2.70% 2
Par manque d'information	13.51% 10
Parce que les lieux étaient trop éloignés	2.70% 2
Par manque d'argent	6.76% 5
Autre (veuillez préciser)	25.68% 19
TOTAL	74

L'éloignement, le manque de structures et le manque d'argent souvent évoqués en milieu rural sont les raisons les moins renseignées de manière statistiquement massive.

Explication grâce au verbatim et aux entretiens

Encore une fois, le contrôle social apparaît saillant.

# L'IMPORTANCE DU CONTRÔLE SOCIAL ET DES STÉRÉOTYPES

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Ici, tout se sait	40.59%	41
Vivre en couple est une nécessité	9.90%	10
Les femmes n'ont pas leur mot à dire	16.83%	17
Les femmes sont là pour s'occuper des enfants et pour tenir leur intérieur	18.81%	19
Autre, vous pouvez préciser si vous le souhaitez	40.59%	41
Nombre total de participants: 101		

## DES FREINS ISSUS DU CONTRÔLE SOCIAL

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Ici, tout le monde se connaît	24.80%	31
La peur du jugement ( Être mal vue, qu'est-ce que les autres vont penser de moi...)	50.40%	63
La peur de représailles ( Perte d'emploi, perdre la garde des enfants, subir à nouveau des violences, être obligée de partir...)	62.40%	78
Autre, vous pouvez vous exprimer si vous le souhaitez	24.80%	31
Nombre total de participants: 125		

## EN CONCLUSION A CETTE ÉTAPE...

- 40% en parlent à la gendarmerie !
- Augmentation des violences pendant le confinement 55% n'ont jamais pensé à contacter une association et 5% avaient peur qu'on les reconnaisse car elle était visible et peur de représailles et du contrôle social
- Quand suites : 47% plainte et 20% : pharmacie/médecin
- Le contrôle social récurrent : 40%
- Le manque de démarches n'est pas corrélé à l'éloignement, ni au manque d'argent et d'associations
- Peu recours aux associations par manque d'information ?

## HYPOTHESES TESTEES EN DEUXIEME PARTIE D'ENQUETE

### ● L'importance du contrôle social :

*« Il est né dans la commune d'habitation. Ses parents y habitent. La famille est bien intégrée. Je n'ai pas pu déménager (achat immobilier sur la même commune le temps du mariage). Je ne sors donc jamais de chez moi, dans ma commune d'habitation. D'autant que l'auteur habite à 3km de mon domicile. »*

- Un adéquatisme avec la mobilité pas aussi mécanique (véhicule, clés, kilomètres...)
- La centralité des structures peu opportune
- Le paradoxe entre un plus fort isolement et une meilleure dénonciation des violences
- Un plus fort ancrage des stéréotypes de sexe (rôles traditionnels...)
- L'impact du manque de témoins-voisins

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- **Les résultats issus des entretiens individuels et collectifs**

# UN ISOLEMENT ACCENTUÉ

## La mobilité

- Posséder un véhicule n'est pas nécessairement source de liberté

*« J'ai une petite voiture, mais je ne l'utilise jamais car mon compagnon garde les clés de la voiture »*

## Des néo rurales ostracisées

*« J'ai vécu 13 ans avec mon ex-conjoint que j'ai rejoint dans sa ville, à la campagne, loin de ma famille. Ça a commencé par l'isolement de ma famille, mes amis, qui étaient très loin puis une gifle, puis les brimades verbales, le chantage affectif, j'ai connu les rapports non consentis, les pratiques sexuelles non désirées, si je ne me donnais pas à lui, c'est les enfants qui prenaient des coups. Un jour, je me suis interposée entre lui et mon aîné, et j'ai pris le coup. Ça m'a décidée à partir. Depuis, après un divorce catastrophique où il a tout fait pour récupérer les enfants, j'en bave toujours. Mes enfants sont à 600 km de moi, et je suis toujours à sa merci pour les trajets, il valide les dates au dernier moment, fait du chantage pour les conduire à l'aéroport, m'obligeant à acheter les billets les plus chers... C'est une vraie plaie, 7 ans de divorce et toujours pas en paix... »*

# UN ISOLEMENT ACCENTUÉ PAR L'ISOLEMENT MORAL

## Les rurales qui connaissent tout le monde avec l'oppression

« Pendant 24 ans j'ai subi viol quotidien par mon ex-mari insatiable. Si je ne le laisse pas faire il cognait sur mes enfants. Mais là où on habitait, il y avait sa famille et la mienne qui se connaissaient bien. On mangeait ensemble tous les dimanches et quand j'en parlais à ma mère ou à ma belle-mère, elles me disaient que je devais pas en parler et que c'était normal ! En fait, elles avaient peur que tout le monde le sache car ici tout se sait très vite ! Au début je ne comprenais pas ce besoin incessant et en parlant avec des collègues je me suis rendu à l'évidence que je subissais un viol. Aucun respect malade ou pas fallait passer à la casserole. Jusqu'au jour où j'ai eu le courage de dire stop. Je subissais également du chantage... »

## L'isolement humain et le manque de voisins-témoins-citoyens

« Les voisins si j'en avais, ils entendraient des cris ils auraient pu appeler la police mais nous habitons en campagne et nous n'avons pas de voisins. J'habite en campagne et le plus proche voisin est à 500 mètres de chez nous ! »

## DES STÉRÉOTYPES PLUS ANCRÉS ET DANS TOUS LES MILIEUX SOCIAUX

« Tu ne sais pas faire la vaisselle, car ici, c'est mal vu d'avoir un lave-vaisselle... C'est aux femmes de tenir leur maison ! Tu ne sais pas faire cuire le poisson, il faut faire à sa manière à lui ... tu ne sais pas éplucher les légumes ! Tu es un boulet à trainer ! Tu n'es pas capable ! Parce que j'ai refusé de faire le ménage à son cabinet médical, il a embauché une femme de ménage, et m'a foutue à la porte. Il m'a manipulée, et a profité de moi. Je connaissais personne ici et personne me parlait !... Lorsque que je lui disais non, il me répondait — tu n'es pas la femme qui me correspond, tout est fini entre nous, tu es ingérable ! Il me faisait pleurer. Son ex a subi aussi des violences psychologiques. Aujourd'hui il est avec une femme plus jeune qui comme moi n'est pas d'ici. Elle a une break grise, et une remorque. Il domine et se permet tout car il est médecin et le seul ici et tout le monde le vénère ! »

« A 16 ans violée, à 20 ans battue par mon premier concubin. J'ai passé tout sous silence car à la campagne, on ne doit pas dire les choses ! Je suis partie loin pour oublier ! mais aujourd'hui à 54 ans tout ressurgit !! j'ai un mal être constant malgré que je suis remariée avec un homme aimant et d'une très grande gentillesse »

« Propos violents suite à la naissance de ma fille. La papa étant soignant il me faisait les injections de lovenox après la césarienne « je ne te le fais pas comme ça tu vas crever et j'aurai la maison et la petite ! On me croira car je suis né ici et tout le monde me connaît ! » « personne ne va te croire, tu as un trouble de la persécution je vais te faire interner » « tu as intérêt à écarter les cuisses et vite parce que y a que moi pour baiser ton gros cul »

## DAVANTAGE DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

*« Dénigrement devant les enfants de mon comportement et de mes choix (de vie, de mère), cris, hurlement et coups sur les enfants lorsqu'ils essaient d'exprimer ce qui ne leur convient pas au domicile de leur père. l'autre jour le père de mon fils a fini par lui hurler que puisqu'il ne veut plus vivre chez lui il n'obtiendra plus rien de lui...mais qu'il garde l'autorité parentale et que donc jusqu'à sa majorité mon fils ne pourra rien faire sans la signature de son père, cela devant notre fille qui continue d'aller en droit d'hébergement chez son père. Mes enfants ont aussi subi de la violence physique et sexuelle. Pour elles, la justice est en cours. Je me suis mise entre parenthèses, car ma priorité était de les protéger et de faire reconnaître ce qu'elles ont subi. »*

# TOUT LE MONDE SE CONNAÎT

*« Il est né dans la commune d'habitation. Ses parents y habitent. La famille est bien intégrée. Je n'ai pas pu déménager (achat immobilier sur la même commune le temps du mariage). Je ne sors donc jamais de chez moi, dans ma commune d'habitation. D'autant que l'auteur habite à 3km de mon domicile. »*

# DE QUOI LES FEMMES ONT-ELLES BESOIN?

- **De sortir de l'isolement moral et mobile** : En milieu rural, les habitations les plus proches peuvent parfois se retrouver à 500 mètres, donnant un sentiment d'isolement encore plus fort. L'hypothèse d'un plus grand isolement coïncide avec la stratégie de l'auteur de violence conjugale. Cela renforce ainsi le sentiment d'impunité des auteurs, et la vulnérabilité des victimes potentielles, qui se sentent encore plus isolées. Cet isolement est d'autant plus efficace que les femmes ont moins d'accès à l'emploi 9% au national et 12,5% pour les femmes en milieu rural (INSEE, 2014).
- **Sortir des schémas stéréotypés** : Ces stéréotypes extrêmement sexués concernant le rôle social et familial, augmentent encore la violence symbolique exercée sur ces femmes et les contraignent davantage à « obéir » à leur conjoint.
- **Lutter contre le contrôle social** : La peur d'être reconnue ressort majoritairement dans les entretiens, mais aussi dans les réponses issues du questionnaire. A ce risque d'isolement, s'ajoutent les difficultés qu'ont les femmes à réunir des témoignages. Dans des villages où tout le monde se connaît, se mettent parfois en place des alliances entre voisins et familles pour décrédibiliser la parole de la femme, quand ce n'est pas la peur des représailles qui empêche de prendre parti et de témoigner.
- **Davantage d'accompagnement et d'aller vers** : Le sentiment d'impunité des auteurs est plus important en raison de l'éloignement et de la solidarité. Cela induit une vulnérabilité plus importante des victimes potentielles. Il ne s'agit pas d'un sentiment de vulnérabilité, mais bien d'une réalité devant le risque. C'est aussi pour cela que l'État, à travers ses institutions doit être davantage présent dans ces territoires trop souvent oubliés.

# LA GRANDE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

**A ce jour, ces femmes n'ont pas ou peu répondu à l'enquête !**

Pour certaines femmes, des situations de précarité financière compliquent également la sortie des violences.

.

# LE MANQUE DE CONNAISSANCE DES STRUCTURES ET LEUR IMPLANTATION

- Peu de connaissance des associations
- En raison de leur emplacement central, les femmes n'osent s'y rendre lorsque celles-ci sont à la vue de toutes et tous

## EN CONCLUSION

- 40% des femmes interrogées dénoncent les violences à la gendarmerie !
- Augmentation des violences pendant le confinement : 55%
- Les personnes interrogées ont peu pensé à contacter une association et 5% avaient peur qu'on les reconnaisse et ont peur de représailles et du contrôle social
- Quand les personnes interrogées donnent suite : 47% portent plainte et 20% en parlent à la pharmacie/médecin
- Un fort contrôle social (40%)
- Le manque de démarches n'est pas corrélé à l'éloignement, ni au manque d'argent et de structures
- Il y a peu de recours aux associations par manque d'information ?
- Davantage de violences intrafamiliales constatées
- Un très grand angle mort : les femmes en situation de précarité

## LES PRÉCONISATIONS

- **Lutter contre l'isolement : Favoriser l'aller-vers**, au moyen d'un bus allant à la rencontre des femmes afin de les orienter, de mieux prévenir et repérer les femmes victimes de violences. Ce service nomade délivre également une information sur l'accès aux droits, et peut repérer des situations de violences afin d'apporter la bonne réponse à ces situations. En Indre-et-Loire, par exemple, environ 80 % des femmes rencontrées dans ce cadre ont indiqué avoir été ou être victimes de violences, ou connaître une personne victime de violences dans leur entourage.
- Intensifier le recrutement des ISCG (Intervenants sociaux en commissariats et gendarmeries) dans les territoires ruraux pour renforcer le maillage associatif et soutenir le besoin de proximité sociale et de rencontre.
- Développer l'accès aux services numériques afin de donner la possibilité d'utiliser les appels vidéo pour obtenir des conseils (droits, médecine, etc.) ou assurer un suivi simplifié des victimes.
- Aider à la mobilité et à la prise en charge du transport des victimes de violences intrafamiliales par le biais notamment de bons de taxi, et organiser, y compris la nuit, une permanence téléphonique laissant la possibilité aux gendarmes de demander un transport individualisé pour les femmes victimes de violences.
- Assurer la mise à l'abri garantie par des places d'hébergement d'urgence situées prioritairement à proximité des écoles lorsque les enfants sont petits (les femmes avec enfants scolarisés dans le primaire ne désirent pas les changer d'école).

# LES PRÉCONISATIONS

## A destination des témoins-citoyens et des professionnel.les

- Former les esthéticiennes et esthéticiens qui voient les corps des femmes à la prise en compte des signaux (y compris faibles) et au signalement.
- Lancer des campagnes d'affichage ambitieuses en direction des témoins et des auteurs afin de diminuer le sentiment d'impunité.
- Inciter les témoins, les voisins, les membres de l'entourage à dénoncer en rappelant la loi en cas de non-assistance à personne en danger, et non par l'éducatif, car il s'agit de solidarité et non pas d'empathie. En effet, les rares personnes qui interviennent se sentent concernées car elles-mêmes ont été victimes.
- Former, sensibiliser et outiller les professionnel.les aux violences faites aux femmes.

## A destination des auteurs

- Afficher dans les lieux publics les peines encourues dans le cadre de la loi relatives aux violences conjugales afin d'agir sur le sentiment d'impunité des auteurs.
- Dans les cas de judiciarisation des faits, prescrire des travaux d'intérêt général (TIG) au service des associations et institutions dédiées comme possibles mesures d'aménagement des peines. *Nota* : ces TIG devraient être rigoureusement pensés, et donc préparés, afin de susciter les changements de conduite et éviter la récidive.
- Dans les lieux de privation de liberté, faire réaliser les campagnes de prévention des VSS par les auteurs.
- Faire réaliser des fiches de lecture à partir des ouvrages de la bibliothèque féministe (française, internationale), avec obligation de restitution devant le public sous la forme de saynètes (à l'occasion des marchés, devant les forces de l'ordre, les résidents des EHPAD, etc.).

# LES PRÉCONISATIONS

## A destination des femmes

- Afficher les numéros des associations dédiées là où les femmes se rendent sans leur compagnon : dans les pharmacies, les cabinets médicaux et les centres d'esthétique notamment.
- Lancer une campagne d'affichage dans les halls des services publics (gendarmerie, écoles, etc.) et les commerces de proximité afin de favoriser la conscientisation des femmes à leurs droits, et de contribuer à leur réassurance psychologique.
- Implanter les structures dédiées en dehors des cœurs de village ; veiller au fait que ces structures soient accessibles soit à pied (près des supermarchés, par exemple), soit en transports publics afin d'éviter le contrôle des kilomètres.
- Donner la priorité des logements urbains à celles qui ont un emploi. Faire une exception pour les femmes victimes de violences sans emploi (à l'heure actuelle, la politique d'attribution de logement social priorise celles qui ont un emploi près des centres urbains, éloignant encore plus celles éloignées de l'emploi).
- Mieux communiquer sur les possibilités de suivi thérapeutique dans un objectif de bien-être afin de déconstruire l'image stéréotypée du suivi psychologique en milieu rural.

## BIBLIOGRAPHIE

- Equipe ENVEFF (2003). « Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale ». Paris, La Documentation Française, 370 p.
- Gardner C. (1995). *Passing by – Gender and public harassment*, University of California Press.
- Jaspard M. (2005). *Les violences contre les femmes*. Paris, La Découverte, « Repères».
- Jaspard M. (2012). "Lutte contre les violences envers les femmes: de la reconnaissance à l'action publique, quelle efficacité?", in S. Dauphin, R. Senac, *Femmes-Hommes: penser l'égalité*, Paris, La Documentation française, p. 61-74.
- Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle, Dans *Cahiers du Genre* 2019/1 (n° 66), pages 17 à 36
- Debauche A., Lebugle A., Brown E., Lejbowicz T., Mazuy M., Charruault A., Dupuis J., Cromer S. et Hamel C. (2017). *Violences et rapports de genre : Contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes*, document de travail n° 212, Ined, VIRAGE.
- Voyer M., Delbreil A., Senon J-L. (2014). *Violences conjugales et troubles psychiatriques*, Dans *L'information psychiatrique* 2014/8 (Volume 90), pages 663 à 671

# BIBLIOGRAPHIE EN LIEN AVEC L'ÉTUDE

## ■ Références et bibliographie indicatives en lien

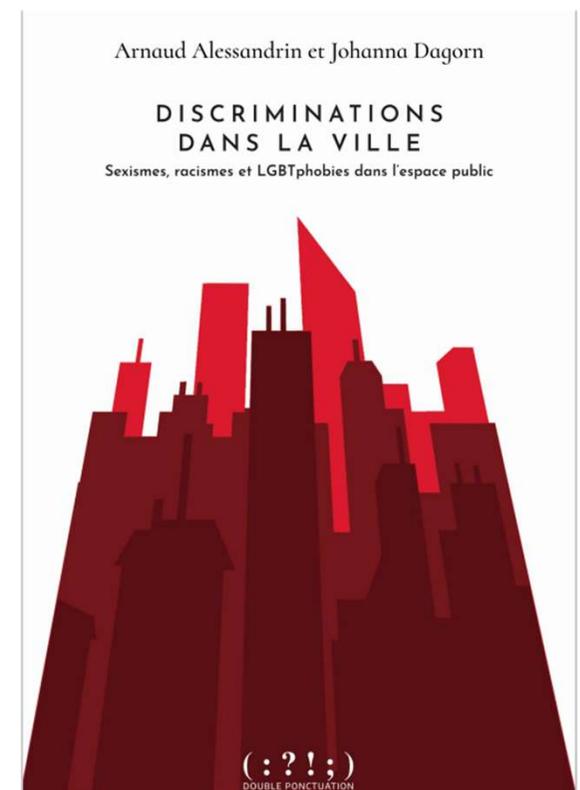
### ■ FEMMES ET DEPLACEMENTS :

- « Comme on nous parle: «Hé madame, t'as cinq minutes?» », *Le soir*, 29/10/19 : <https://plus.lesoir.be/257018/article/2019-10-29/comme-nous-parle-he-madame-tas-cinq-minutes>
- « La Rochelle : "L'espace urbain est ultra-sexué", *Sud-Ouest*, 14/03/19 : <https://www.sudouest.fr/2019/03/14/la-rochelle-l-espace-urbain-est-ultra-sexue-pense-par-et-pour-les-hommes-5898086-1391.php>
- « Sexisme urbain à Poitiers », *La nouvelle République*, 20/11/18 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/sexisme-urbain-a-poitiers-47-des-femmes-evitent-certains-lieux>
- « Trois sociologues ont étudié le harcèlement de rue à Bordeaux, leurs conclusions sont inquiétantes (EXCLUSIF) », *HuffPost*, 25/11/16 : [https://www.huffingtonpost.fr/2016/11/24/trois-sociologues-ont-etudie-le-harcelement-de-rue-a-bordeaux-l\\_a\\_21612869/](https://www.huffingtonpost.fr/2016/11/24/trois-sociologues-ont-etudie-le-harcelement-de-rue-a-bordeaux-l_a_21612869/)

## ■ VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- « La région Nouvelle-Aquitaine lance une enquête sur les violences subies avant et pendant le confinement », France 3 Nouvelle-Aquitaine, 07/06/2020 : [https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/region-nouvelle-aquitaine-lance-enquete-violences-subies-confinement-1838426.amp?\\_\\_twitter\\_impression=true](https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/region-nouvelle-aquitaine-lance-enquete-violences-subies-confinement-1838426.amp?__twitter_impression=true)
- « Confinement en Nouvelle-Aquitaine : Une enquête en ligne sur les violences faites aux femmes », *20 minutes*, 05/06/2020 : <https://www.20minutes.fr/societe/2793499-20200605-confinement-nouvelle-aquitaine-enquete-ligne-violences-faites-femmes>
- « Enquête en ligne sur les violences faites aux femmes en Nouvelle-Aquitaine », *Rue89Bordeaux*, 05/06/2020 : <https://rue89bordeaux.com/2020/06/enquete-en-ligne-sur-les-violences-faites-aux-femmes-en-nouvelle-aquitaine/>
- « Violences faites aux femmes : la région Nouvelle-Aquitaine et l'État lancent une enquête en ligne », *Sud Ouest*, 05/06/2020 : <https://www.sudouest.fr/2020/06/05/violences-faites-aux-femmes-la-region-nouvelle-aquitaine-et-l-etat-lancent-une-enquete-en-ligne-7540934-2780.php>
- « Femmes victimes de violences en Gironde : leurs parcours en questions », *Sud-Ouest*, 13/11/18 : <https://www.sudouest.fr/2018/11/13/femmes-battues-en-gironde-le-parcours-des-victimes-en-questions-5563173-2780.php>
- « Violences sexuelles : les témoins doivent agir », *Sud-Ouest*, 21/10/17 : <https://www.sudouest.fr/2017/10/21/violences-sexuelles-les-temoins-doivent-agir-3882626-2780.php>

# LES DERNIERS OUVRAGES EN LIEN



# BIBLIOGRAPHIE EN LIEN PAR LA DIRECTRICE DE RECHERCHE

- Dagorn J., [Que sait-on des enfants exposés aux violences conjugales ? \(theconversation.com\)](#)
- Dagorn J., « [Violences sous silence : une enquête en Nouvelle-Aquitaine révèle l'ampleur des féminicides en milieu rural \(theconversation.com\)](#) » [Violences sous silence : une enquête en Nouvelle-Aquitaine révèle l'ampleur des féminicides en milieu rural \(theconversation.com\)](#)
- Dagorn J., « [Portrait\(s\) de France\(s\) : Insécurité, de quoi parle-t-on ?](#) » *The Conversation*, 19/01/22 [Portrait\(s\) de France\(s\) : Insécurité, de quoi parle-t-on ? \(theconversation.com\)](#)
- Dagorn J., « [La sécurité des femmes : une question surtout domestique](#) » (*The Conversation*) 24/11/21 [La sécurité des femmes : une question surtout domestique \(theconversation.com\)](#)
- Dagorn J., « [Handicap : une enquête en Nouvelle-Aquitaine révèle qu'une femme sur deux a subi des violences sexuelles](#) » *The Conversation*, 14/11/21, [Handicap : une enquête en Nouvelle-Aquitaine révèle qu'une femme sur deux a subi des violences sexuelles \(theconversation.com\)](#)
- Dagorn J., « [Les violences conjugales ne cessent pas avec l'âge](#) » *The Conversation*, 01/01/20, <https://theconversation.com/les-violences-conjugales-ne-cessent-pas-avec-lage-145350>
- Dagorn J., « [Les violences faites aux femmes, l'autre fléau de la crise du covid-19](#) » J. Dagorn, ID4D, <https://ideas4development.org/violences-faites-aux-femmes-autre-fleau-crise-sanitaire/>
- Dagorn J., « [Les femmes cadres, victimes oubliées des violences conjugales](#) », *The Conversation*, 10/09/19 : <https://theconversation.com/les-femmes-cadres-victimes-oubliees-des-violences-conjugales-123193>
- Dagorn J., « [Un an après #metoo, qu'est ce qui a changé ?](#) », *The Conversation*, 21/10/18 : <https://theconversation.com/un-an-apres-metoo-quest-ce-qui-a-change-105225>
- Alessandrin, A et Dagorn J. 2020. *Le rôle de la ville dans la Lutte Contre les Discriminations*, MSHA, 2020.
- Dagorn, J., Alessandrin, A., « [Sexismes urbains](#) », *Revue EFG –Enfance Famille Génération*, n.30 [en ligne] 2018
- Dagorn, J., Alessandrin, A., Charai, N. 2016. « [La ville face aux discriminations](#) » (dir.), *Les cahiers de la LCD*, vol.1.
- Dagorn, J. 2013. « [Violences de genre et espaces défendables d'appropriation. Des risques plus importants dans les lieux protégés](#) », *Diversité*, n°172, p. 147-157.
- Abenga V., Dagorn J., « [Après #MeToo : Réappropriation de la sororité et résistances pratiques d'étudiantes françaises](#) », *Mouvements*, vol. 99, no. 3, pp. 75-84, 2019.

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Johanna DAGORN

[johannadagorn@hotmail.com](mailto:johannadagorn@hotmail.com)

